

Scanner I2S SupraScan Quartz A0 HD

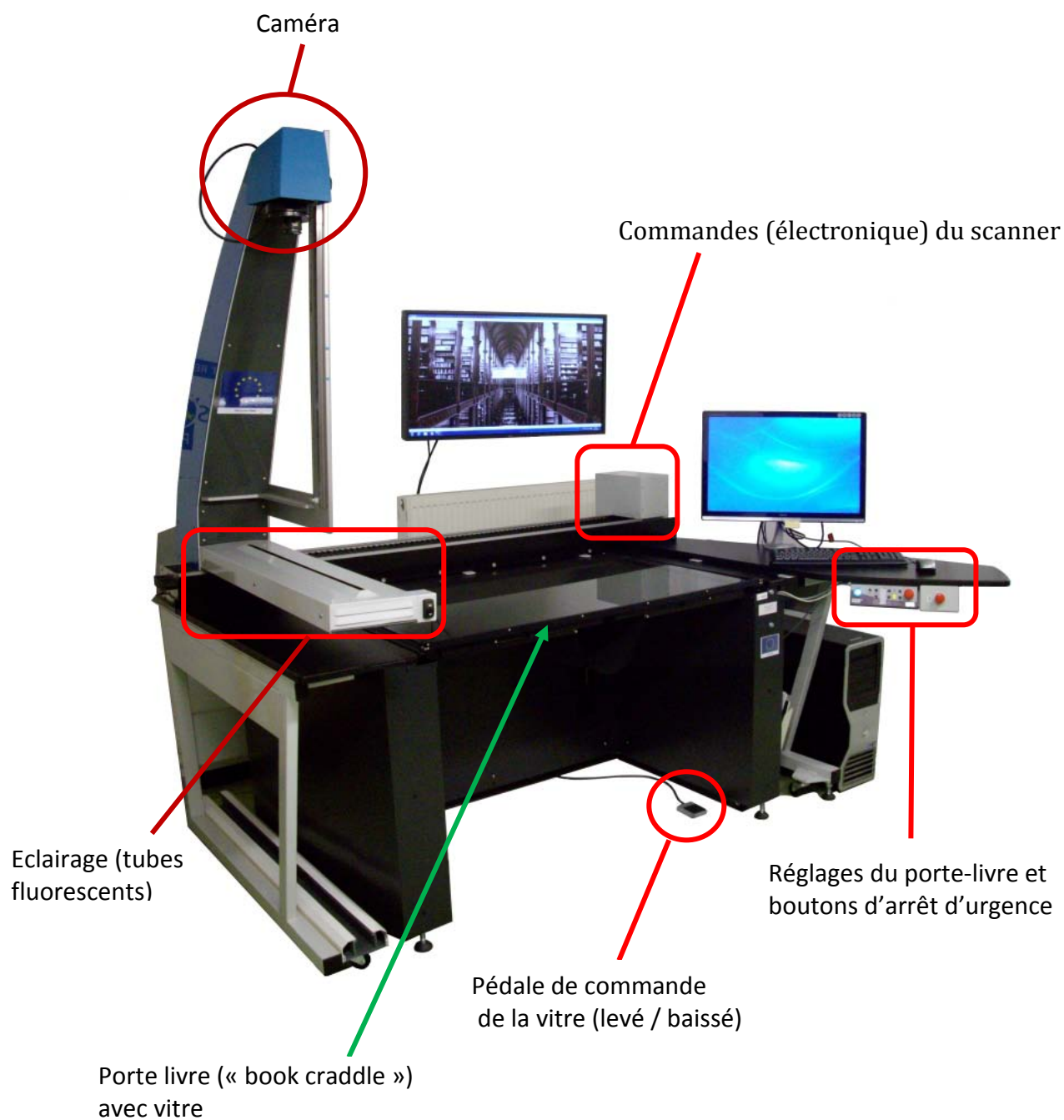


Manuel d'utilisation

Table des matières

LES ELEMENTS DU SCANNER	3
PROCEDURE D'ARRET D'URGENCE ET PRECAUTIONS	5
MISE EN ROUTE DU SCANNER	6
MISE EN ROUTE DE L'ORDINATEUR ET DEMARRAGE DE LA SESSION	6
CREATION D'UN NOUVEAU LIVRE	7
CONFIGURATION DU LIVRE	8
PROPRIETE DU LIVRE	8
CONFIGURATION DE LA NUMERISATION	8
FORMAT	8
RESOLUTION	8
MODE DE NUMERISATION	8
ROTATION DU SCAN	8
PROFIL DE CALIBRATION	8
REDRESSEMENT GLOBAL	9
AUTRES OPTIONS	9
SCAN BIDIRECTIONNEL	9
VITRE AUTOMATIQUE	9
UTILISER LA VITRE DU BC25 SUR UN QUARTZ A0	9
CADRE(S)	9
METADONNEES	11
EXIF	11
DUBLIN CORE	11
CALIBRATION DU SCANNER	12
PRECAUTIONS POUR L'UTILISATION DU PORTE-LIVRE	12
REGLAGE OPTIQUE	12
CORRECTION D'ECLAIRAGE	14
BALANCE DES BLANCS (COLORIMETRIE)	15
PROCEDURE « STANDARD »	15
GESTION DES PROFILS COLORIMETRIQUES ICC	17
SAUVEGARDE DE LA CALIBRATION	18
NUMERISATION	19
RECALIBRATION	19
UN SCAN	21
LES CADRES	22
MODIFICATION DES CADRES	23
MENUS	24
ANNEXE : EXEMPLE DE FICHER METS	25

Les éléments du scanner



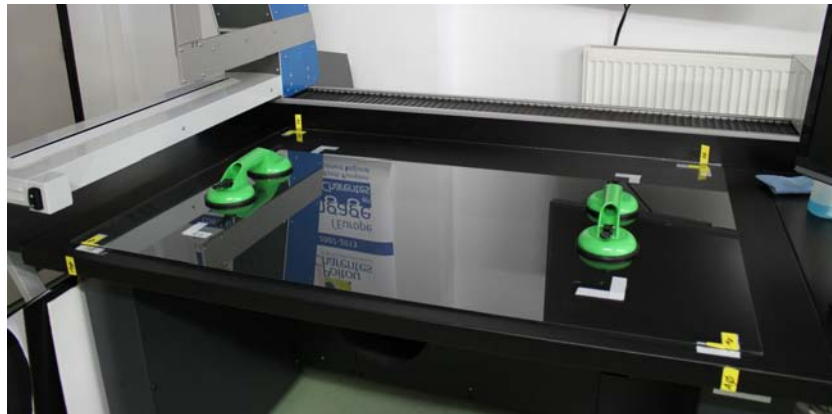
Le porte-livre (BC25) est limité au format A1. L'épaisseur maximale des documents dans le BC25 est de 250 mm.

Pour un format plus grand (jusqu'au A0), un plateau doit être posé par-dessus le porte livre.



Le plateau pour le format A0 en position sur le scanner

Nous disposons d'une vitre spécifique (4mm d'épaisseur) pour « aplatir » les documents, et qui se manipule avec des ventouses de vitrier.



La vitre en position par-dessus le plateau (avec les ventouses)

Les ventouses servent à manipuler la vitre et doivent être retirées avant toute autre opération (calibration, scan).

Mise en place des ventouses



Appuyer sur la ventouse



basculer les leviers pour verrouiller la ventouse



Pour retirer les ventouses, déverrouillez les deux leviers, puis décollez les ventouses.



Procédure d'arrêt d'urgence et précautions

Avant toute utilisation, respectez quelques précautions d'utilisation :

- Retirer tout ce qui est sur la vitre du porte-livre (y compris le plateau A0) avant d'allumer le scanner. En effet, le système a besoin d'initialiser le porte livre, même s'il ne sera pas utilisé par la suite (contrainte de détection de matériel).
- Vérifier que le bras contenant les néons (« bras d'éclairage ») se trouve bien sur la gauche (il ne doit pas gêner la montée de la vitre du porte livre).



Porte-livre ouvert (vitre levée)

En cas de danger, deux boutons d'arrêt d'urgence rouge sont prévus sur le tableau de commande, situé sur la droite du scanner.



Cette procédure entraîne l'arrêt de l'alimentation électrique du scanner et du porte-livre. L'ordinateur n'est pas arrêté.

Après une mise en arrêt forcée et la correction du problème ayant entraîné cette action, il est nécessaire de tourner les boutons d'arrêt d'urgence dans les sens des aiguilles d'une montre pour les déverrouiller et les remettre à leur position initiale. Vous pouvez alors rallumer les équipements.

Mise en route du scanner

Mettre le scanner en position ON (le bouton vert situé sur la boîte grise à droite de l'appareil – commandes du scanner).

Puis, allumer les éclairages du scanner en positionnant le bouton noir sur la position souhaitée (les deux néons, le droit seul ou le gauche seul).

Attendre 15 minutes afin que la température des néons soit stabilisée avant de pouvoir utiliser le scanner (numérisation, calibration).



Allumer le porte-livre (Book Craddle BC25) en appuyant sur le bouton vert ON situé en dessous de l'écran, sur la table de commande.

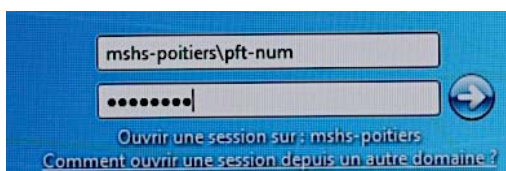
N.B. Le logiciel YooScan ne démarrera pas si le porte-livre n'est pas alimenté même si il ne sera pas utilisé par la suite (contrainte de détection de matériel).

Mise en route de l'ordinateur et démarrage de la session

Allumer l'unité centrale de l'ordinateur.

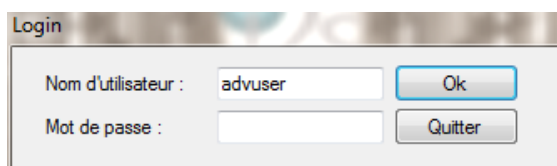
Se connecter en utilisant :

- Pour les membres de la MSHS autorisé à utiliser les équipements de la plateforme, utiliser l'identifiant habituel avec le mot de passe employés sur l'ENT (au besoin, contactez le responsable de la plateforme).
- Pour les personnes extérieures à la MSHS, utiliser le compte invité avec l'identifiant « pft-num » et le mot de passe « visiteur ».



Lancer le logiciel de numérisation en cliquant sur l'icône YooScan situé sur le bureau.

Une fois, le programme lancé s'identifier avec le nom d'utilisateur « advuser », sans mot de passe.



Création d'un nouveau livre

Numériser un nouveau livre

Ouvrir un livre existant

Ouvrir le dernier livre utilisé

Créer un nouveau livre

Configuration du livre

☐ à partir d'un modèle Double

☒ à partir d'un livre existant lemaitre

Propriétés du livre

Nom :

Chemin des images sauvegardées : C:\Users\Public\Documents\scans\Hema\Amphores\

Créer

Fermer

Configuration des cadres

Main frame

Couleur

Jpeg - (90%)

Sauvegarde auto activée

Configuration de numérisation

Format de scan : A1 (841 mm x 594 mm)

Résolution : 300

Mode de numérisation : Standard

Rotation du scan : 0

Profil de calibration : vitre_A1_300dpi@8

Redressement global : ☐

Autres options

☐ Scan bidirectionnel

☐ Vitre automatique

☒ Utiliser la vitre du BC25 sur un Quartz A0

Métadonnées

[Éditer les métadonnées](#)

2. Donner un nom au livre

A la fin, cliquer ici pour créer le nouveau livre

3. Sélectionner le dossier de destination des images

Résolution en DPI

Réutiliser un profil de calibration. Il peut être modifié par la suite

Cocher pour utiliser le porte-livre

1. Le nouveau livre sera créé à partir d'un modèle ou à partir d'un livre déjà existant

Cliquer ici pour définir le format d'image (jpeg, tiff, etc.), le(s) cadre(s)

Cliquer ici pour définir des métadonnées Dublin Core ou Exif

Les fichiers numérisés sont entreposés dans les documents publics.

Configuration du livre

Le nouveau livre (ou collection de scans) sera créé à partir d'un modèle de livre ou d'un livre déjà existant.

Les modèles de livre sont « single » ou « double », comme le nombre de cadre qu'ils proposent par défaut : 1 ou 2 cadres, permettant d'extraire un ou deux images à partir de chaque scan réalisé. Le modèle Double est prévu pour un livre à deux pages (gauche et droite), la numérotation des cadres est intercalée (paire/impair).

Propriété du livre

Vous devez donner un nom à votre livre et indiquer dans quel dossier seront stockées les images créées.

Configuration de la numérisation

La configuration de la numérisation est aussi accessible ultérieurement via le menu « Configurer, configuration actuelle ». Elle permet de changer les paramètres suivants : format de numérisation, la résolution, le mode de qualité, la rotation du scan, le profil de calibration utilisé et le redressement d'image.

Format

Il s'agit des dimensions des scans. Ces dimensions sont exprimées en taille de papier : de A4 à A0 (1189x841 mm).

Résolution

Nombre de points d'image échantillonnés par unité de mesure, exprimé en dpi (Dots Per Inch). Plus cette valeur est élevée plus l'image sera « fine », mais plus le fichier sera lourd. Les résolutions (optiques) proposées sont dépendantes du format choisi.

Les valeurs maximales pour ce scanner sont 1000 dpi du A4 au A2, 800 dpi en A1 et 600 dpi en A0.

A titre d'indication, la BNF recommande 300 dpi pour du document ordinaire, 600 dpi pour de la conservation patrimoniale.

Mode de numérisation

Mode « Standard » ou « Quality » (meilleur résultat, mais scan plus long).

Rotation du scan

Rotation automatique de 0, 90, 180 ou 270 degrés.

Profil de calibration

Vous pouvez réutiliser une précédente calibration qui a été enregistrée en tant que profil, si vous êtes dans les mêmes conditions de numérisation.

Nous avons défini un **nommage type** pour les profils de calibration afin de spécifier leur domaine d'utilisation:

- Vitre/sans vitre
- Format du document (A1, A0, etc.)
- Résolution
- Ouverture du diaphragme de la caméra (@8, @11, etc.)

Exemple : *vitre4mm_A0_600@11* signifie que le profil de calibration a été défini pour de la numérisation utilisant la vitre de 4mm d'épaisseur en format A0 à 600 dpi avec une ouverture de la caméra réglée sur 11.

Redressement global

Compense l'inclinaison de l'image numérisée (traitement logiciel). Autant que possible, il est préférable d'éviter les retraitements d'image.

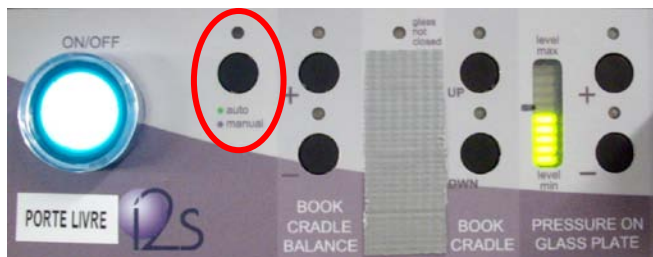
Autres options

Scan bidirectionnel

Scan dans les deux sens, gauche-droite, et droite gauche. Cette option est incompatible avec l'utilisation du BC25.

Vitre automatique

Synchronise la fermeture de la vitre du BC25, le scan, puis la réouverture (remontée) de la vitre. Doit être aussi activé sur le panneau de commande du porte livre.



Bouton de sélection de l'automatisme



Automatisme activé (voyant allumé)

Nous ne recommandons pas d'utiliser le mode automatique, en raison des risques de mauvaise coordination entre la vitre et le bras supportant les néons (cela est déjà arrivé). Préférer le mode manuel (appui sur la pédale pour lever/abaisser la vitre).



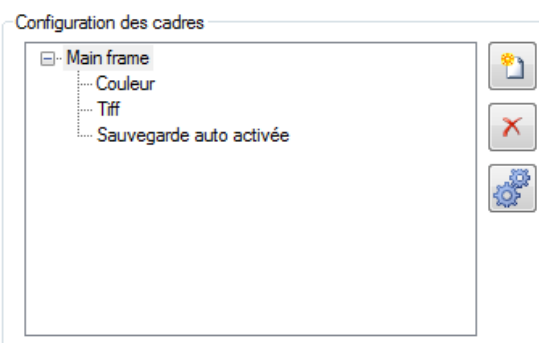
Hauteur de la vitre levée par rapport au bras d'éclairage

Utiliser la vitre du BC25 sur un Quartz A0

Cette option doit être cochée si vous comptez utiliser le porte-livre (format A1 maximum), afin que le logiciel puisse activer les sécurités.

Cadre(s)

Pour chaque numérisation (scan), une image sera extraite à partir d'un cadre. Il est possible de créer plusieurs cadres de numérisation afin d'obtenir plusieurs images issues de la même numérisation.



Édition de cadre

Type de cadre : Simple

Ok Annuler

Main frame

Nom du cadre
Main frame

Style du cadre

Disposition : Plein

Couleur : [Yellow]

Configuration de sauvegarde

Prochain numéro : 1

Sous-répertoire :

Modèle de nom : VEZELAY_ \$num(####) 89446-BAS-STMM-006-P

Aperçu du nom : VEZELAY_000189446-BAS-STMM-006-P.tif

Cadre sauvegardé auto : ☒

Propriétés partagées des deux cadres

Configuration de sauvegarde

Nombre de chiffres : 4

Pas de l'incrément : 1

☐ Extension en majuscule

☒ Encodage MD5

Format de fichier : Tiff

Mode de couleur : Couleur

Traitements

Gestion ICC

Action : Défaut

Profil ICC de sortie : Défaut

☐ Détourage automatique ☒ Accentuation des détails ☐ Redressement ☐ Resize

☒ Sans marge

☐ Avec marges Paramètres

☐ Même taille Paramètres

Visualisation du cadre dans la fenêtre de scan

Nommage des images (préfixe et suffixe) avec numérotation automatique (\$num)

Nombre de chiffres pour la numérotation automatique et incrément (ici, de 1 en 1)

Gestion de la colorimétrie (doit être définie lors de la calibration pour être affectable à ce cadre)

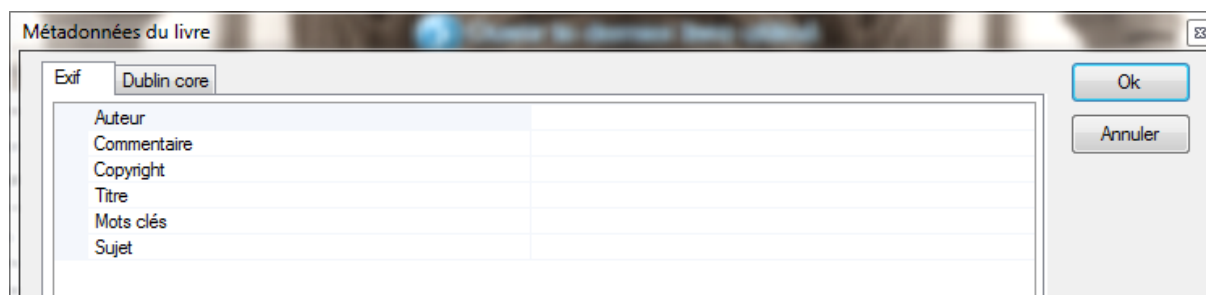
Traitements automatiques

Métadonnées

Des métadonnées de description peuvent être ajoutées à vos images et à votre projet (livre).

Exif

Exchangeable image file format ou **EXIF** est une spécification de format de fichier pour les images utilisées par les appareils photographiques numériques. Ces métadonnées répondent à une norme et sont insérées dans l'en-tête des images TIFF et JPG.

The screenshot shows a window titled 'Métadonnées du livre' with a tab labeled 'Exif'. Inside the window, there is a table with two columns. The first column lists the following fields: Auteur, Commentaire, Copyright, Titre, Mots clés, and Sujet. The second column is empty. To the right of the table are two buttons: 'Ok' and 'Annuler'.

Champs EXIF proposés par Yooscan

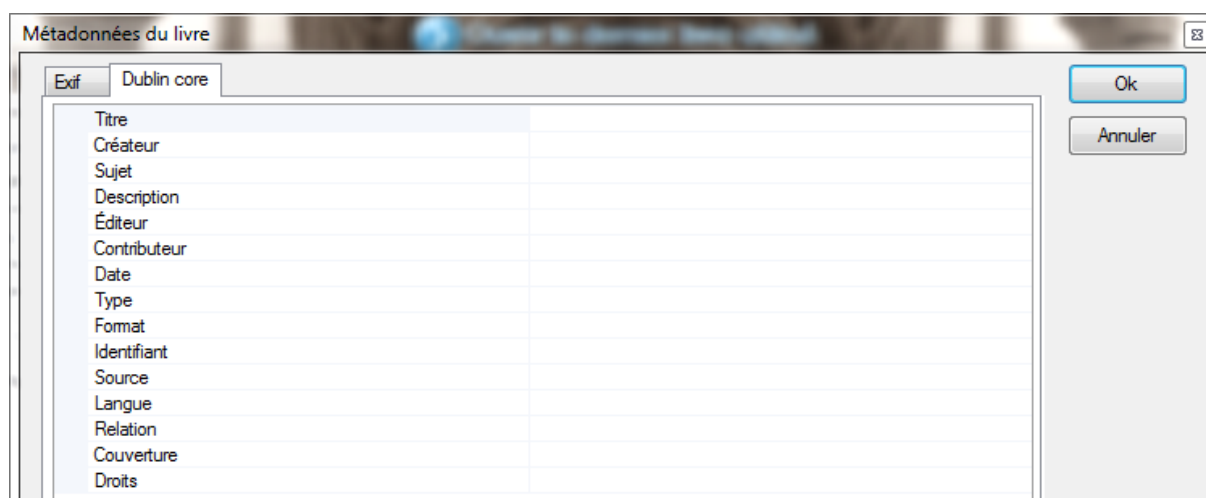
Dublin Core

Le Dublin Core est un schéma de métadonnées générique (norme ISO 23950) qui permet de décrire des ressources numériques ou physiques et d'établir des relations avec d'autres ressources.

Il comprend officiellement 15 éléments de description formels (titre, créateur, éditeur), thématiques (sujet, description, langue...) et relatifs à la propriété intellectuelle.

Le Dublin Core a un statut officiel au sein du W3C et de la norme ISO .

Un fichier XML d'extension « .METS » (cf. exemple en annexe) est généré dans le répertoire où sont sauvegardées les images du livre. Les données des champs Dublin Core sont écrites dans ce fichier, les données du matériel (marque, modèle, etc.), ainsi que les données propres à chacune des images générées (nom de fichier, dimensions, date, etc.).

The screenshot shows the same 'Métadonnées du livre' window, but with the 'Dublin core' tab selected. The table now lists 15 fields: Titre, Créateur, Sujet, Description, Éditeur, Contributeur, Date, Type, Format, Identifiant, Source, Langue, Relation, Couverture, and Droits. The second column remains empty. The 'Ok' and 'Annuler' buttons are still present on the right.

Les 15 champs du Dublin Core

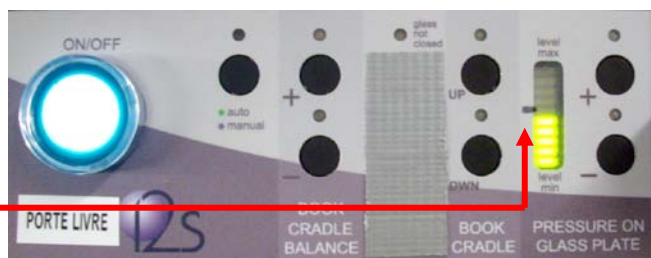
Calibration du scanner

La calibration du scanner permet d'obtenir des images de bonne qualité. Elle se déroule en 3 phases (chacune étant représentée par un onglet du logiciel) : les *réglages optiques*, puis la *correction d'éclairage* et enfin la *balance des blancs*.

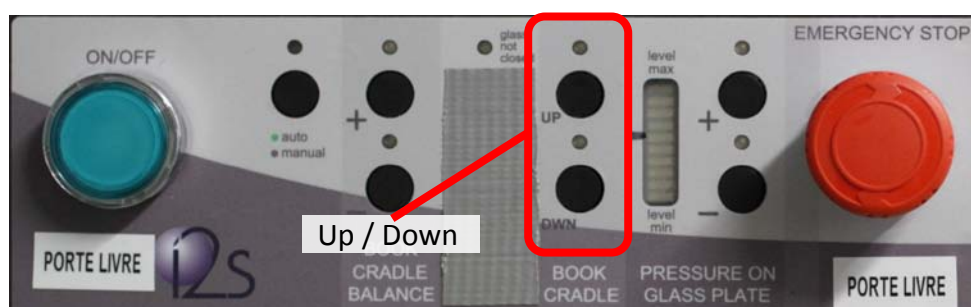
Cliquez sur l'onglet *Fenêtre de calibration*. La caméra vient alors se positionner au milieu du scanner.

Précautions pour l'utilisation du porte-livre

Ne dépassez pas le niveau de pression indiqué sur la jauge de pression de la vitre marqué par le trait au feutre noir. Au-delà, le système risque de se bloquer.



Ne levez pas la vitre lors de la calibration, elle viendrait butter dans le bras d'éclairage. Descendez puis remontez le porte-livre au moyen du panneau de commande.



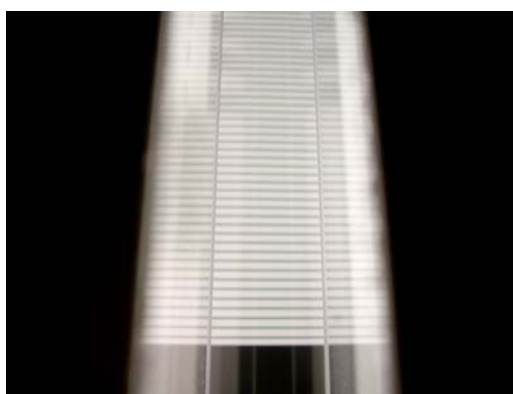
Réglage optique

Cela consiste à placer la caméra à la bonne hauteur et à faire la mise au point, pour une meilleure netteté de l'image.

Pour cela, placez la feuille lignée comme si c'était un document à numériser (par ex. sous la vitre du porte livre).

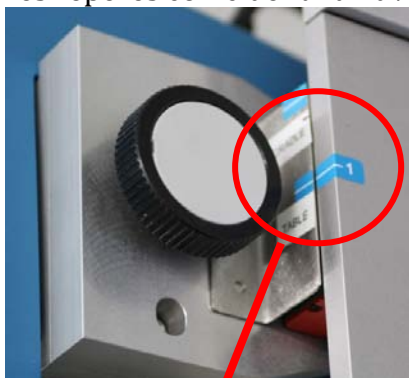


La feuille lignée...

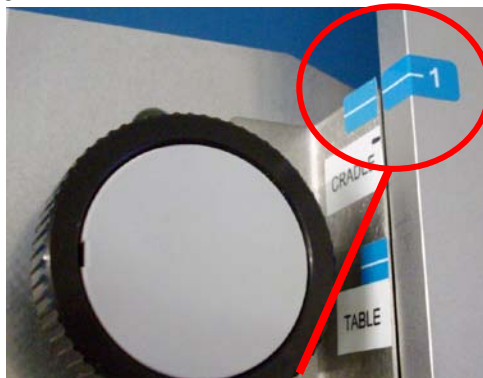


... vue à travers l'ouverture du bras d'éclairage

Placez la caméra face au repère indiqué dans Yooscan (en haut de l'écran), de façon à ce que les repères coïncident l'un avec l'autre.



Repère pour le format A0 (table)



Repère pour le format A1 avec porte livre

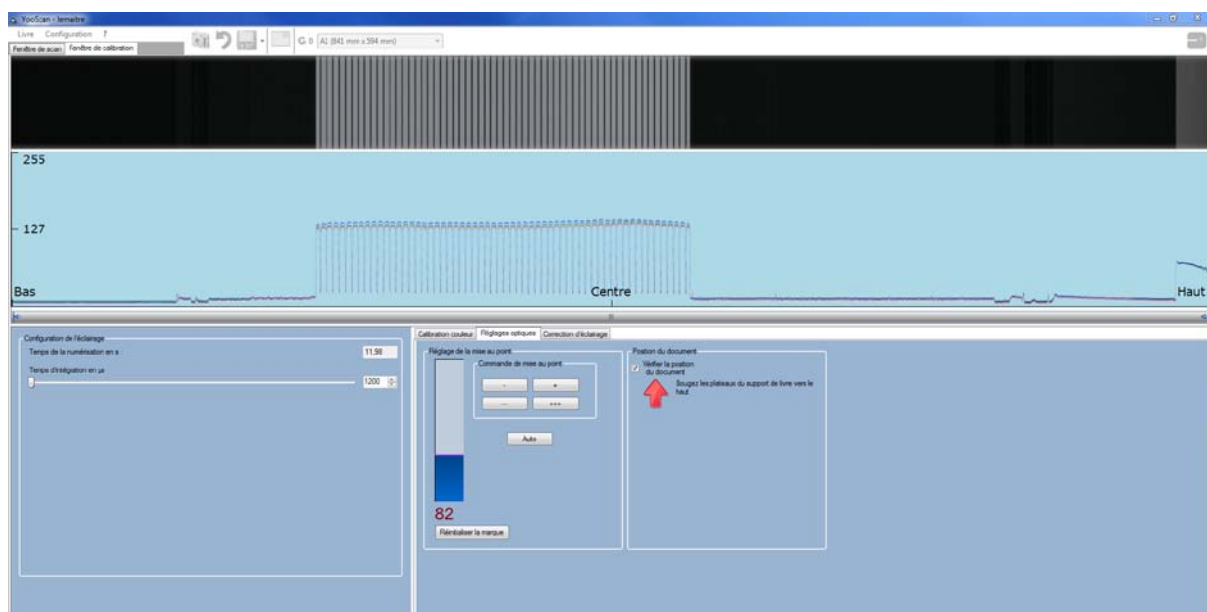


Commande pour faire monter ou descendre la caméra

Au besoin, déplacez la caméra à l'aide la commande située sur le bras d'éclairage du scanner.

Vérification du niveau du document

Cochez « vérifier la position ». Une flèche rouge va alors indiquer si le document doit monter (ou descendre la caméra vers le document) ou descendre et ce, jusqu'à l'apparition d'un signe « = » vert.



Le document doit être rapproché de la caméra (ou la caméra descendue vers le document)

Cliquez sur le bouton « Auto ». Yooscan effectue la mise au point automatiquement.



Le document est à bonne hauteur

Correction d'éclairage

Cette fonction permet de corriger la non-uniformité de l'éclairage.



N'oubliez pas d'attendre 15 minutes après avoir allumé les néons avant de procéder aux réglages.

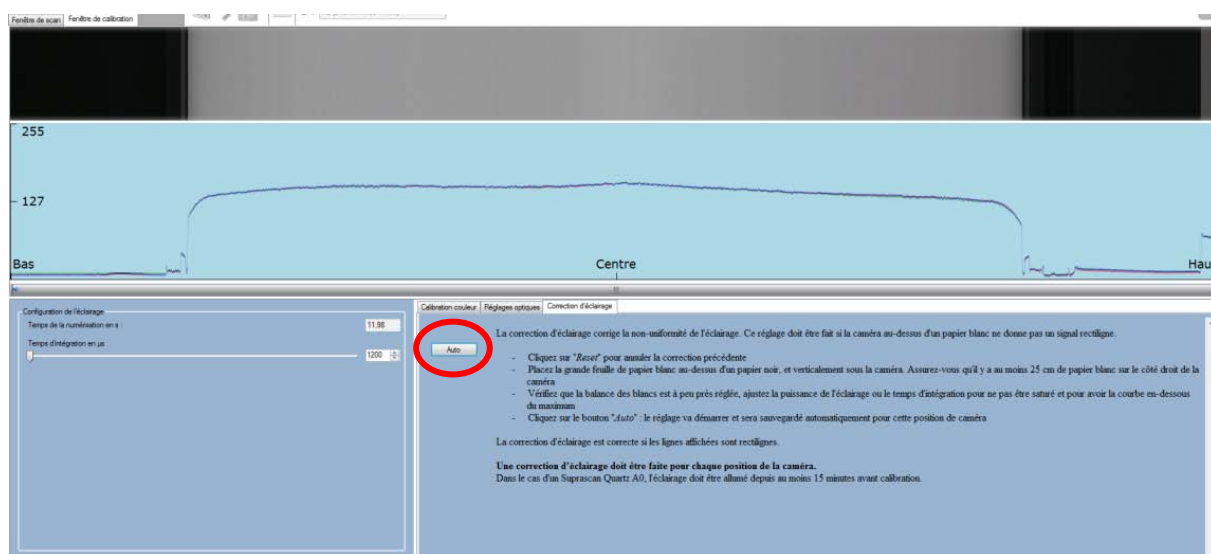
Il est nécessaire de placer une feuille blanche. Une feuille de Canson peut parfaitement faire l'affaire. Il est conseillé de la placer de façon à ce que la partie la plus lisse soit face à la caméra.



Feuille blanche sous la vitre (format A1 avec porte livre)

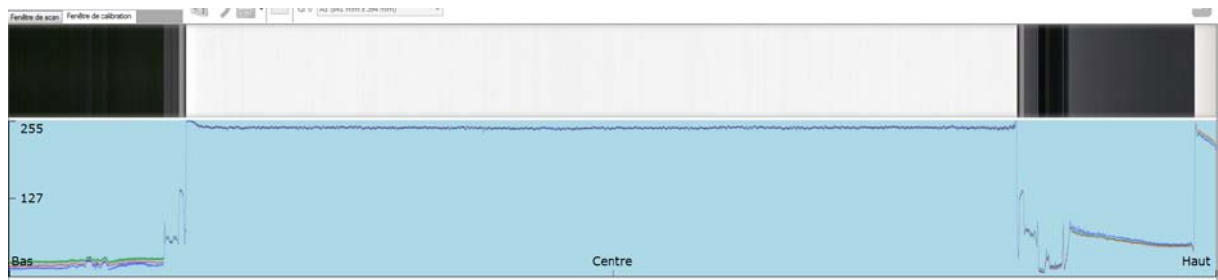


La feuille sera scannée



Avant la correction d'éclairage. La courbe montre la non uniformité

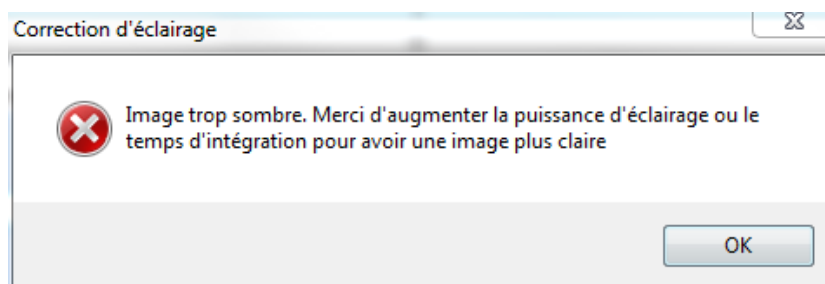
Cliquez sur le bouton « Auto. ». Si l'éclairage est correctement modifié la courbe affichée sur le graphique sera quasiment rectiligne.



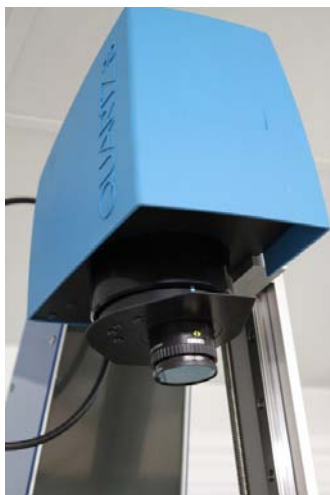
L'éclairage est (à peu près) uniforme



Si un message comme celui ci-dessous apparaît, vous devez modifier l'ouverture du diaphragme de la caméra.



Si l'image est trop sombre, ouvrez plus le diaphragme en tournant la bague (sur l'objectif de la caméra) pour afficher un plus petit chiffre. Puis recommencez la procédure de correction d'éclairage.



Caméra

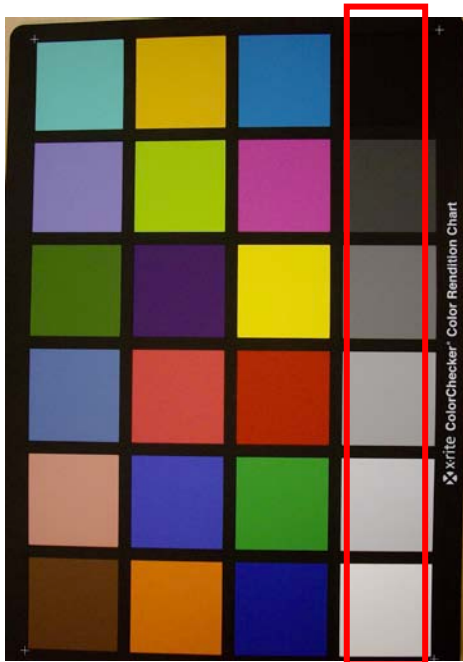


Ouverture du diaphragme (ici : 11)

Balance des blancs (colorimétrie)

Procédure « standard »

Placer la mire (« Color checker ») de façon à ce que les patches neutres (du noir au blanc) soient visibles dans l'ouverture (la fente) du bras d'éclairage.

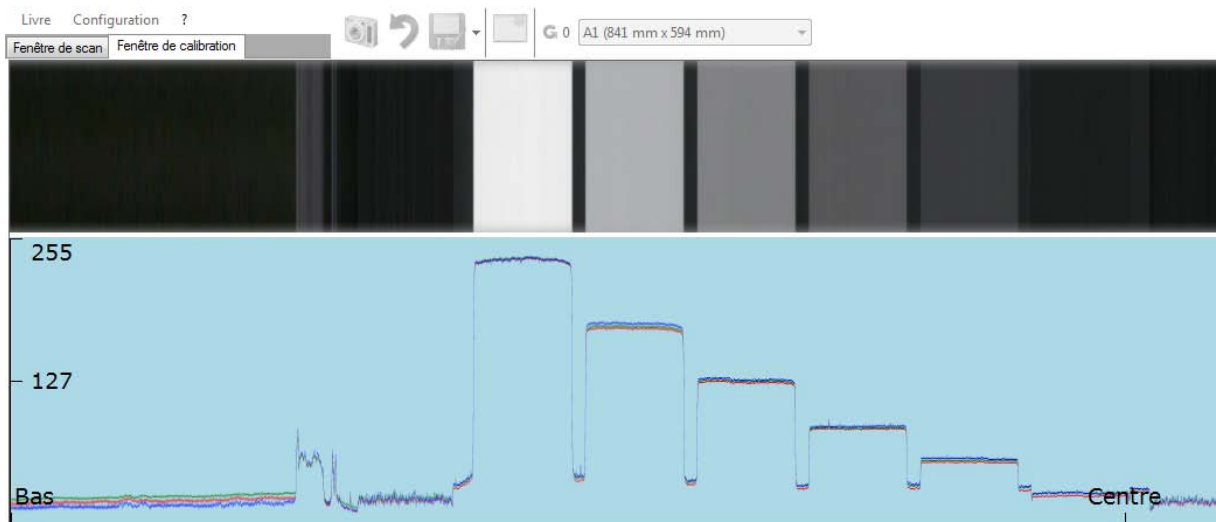


Mire (Color checker)

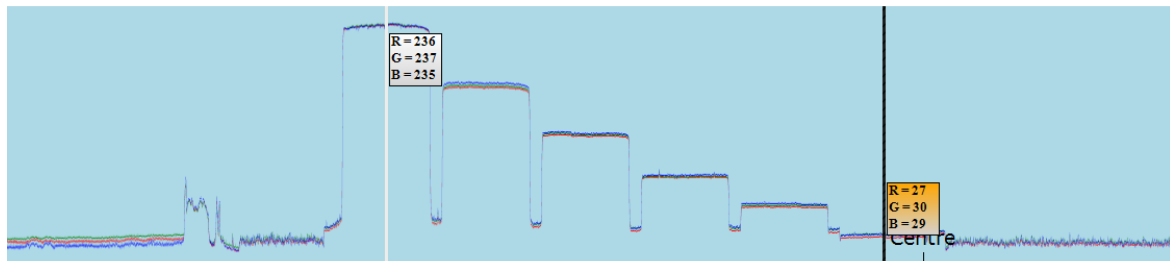


Placement de la mire sur le scanner

Le logiciel affiche alors une courbe où l'on peut reconnaître les 6 patches.

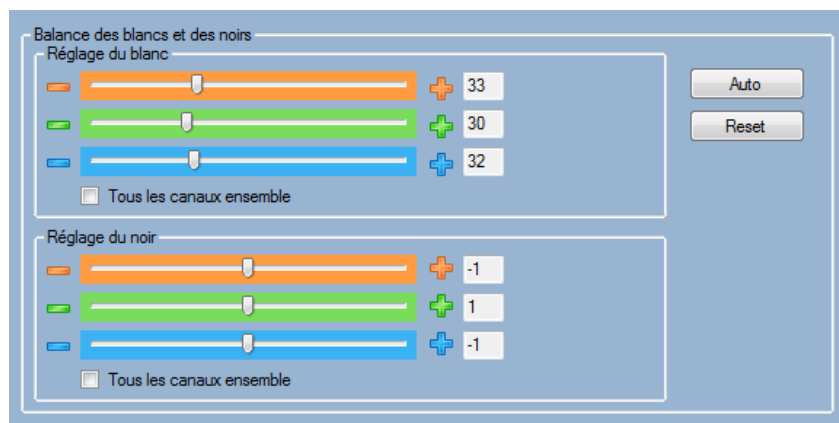


En double cliquant sur l'une des « bosses » de la courbe de signal, on crée une sonde qui indique les valeurs des 3 composantes (R, V et B) de la couleur du patch. Une sonde doit être placée sur le patch noir (à droite sur la photo) et sur le patch blanc (à gauche).



Les valeurs doivent être à peu près identiques pour les 3 composantes (R, V et B) d'une sonde.

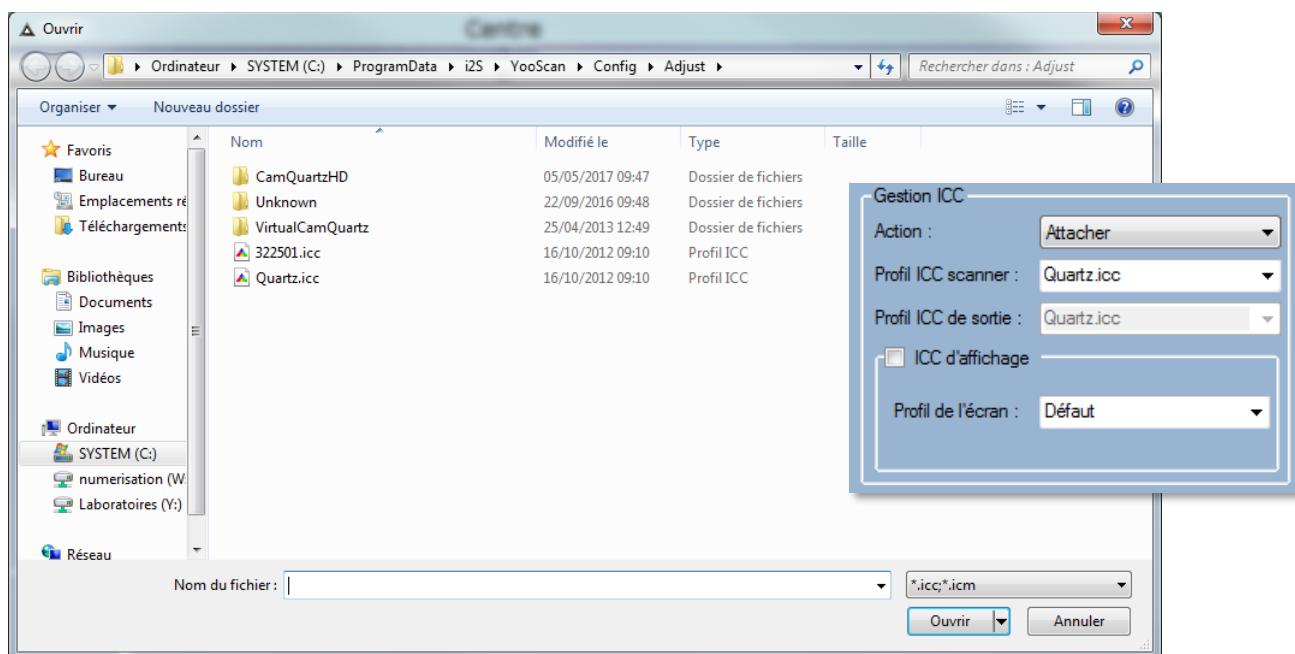
Valeurs normales : le réglage des couleurs sur le patch noir doit être environ de 32 et d'environ 240 pour le patch blanc.



Curseurs de réglage des valeurs des composantes

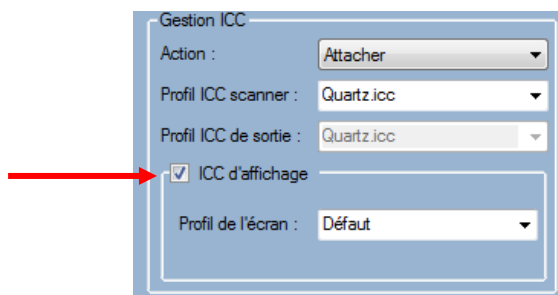
Gestion des profils colorimétriques ICC

Yooscan permet de sélectionner des profils colorimétriques afin d'appliquer des corrections au numérisation. Le profil pour le scanner est Quartz.icc. Il correspond à une valeur gamma de 0.6 (valeur par défaut affichée dans le panneau).

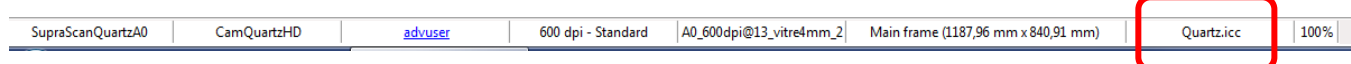


Sélection du profil colorimétrique du scanner

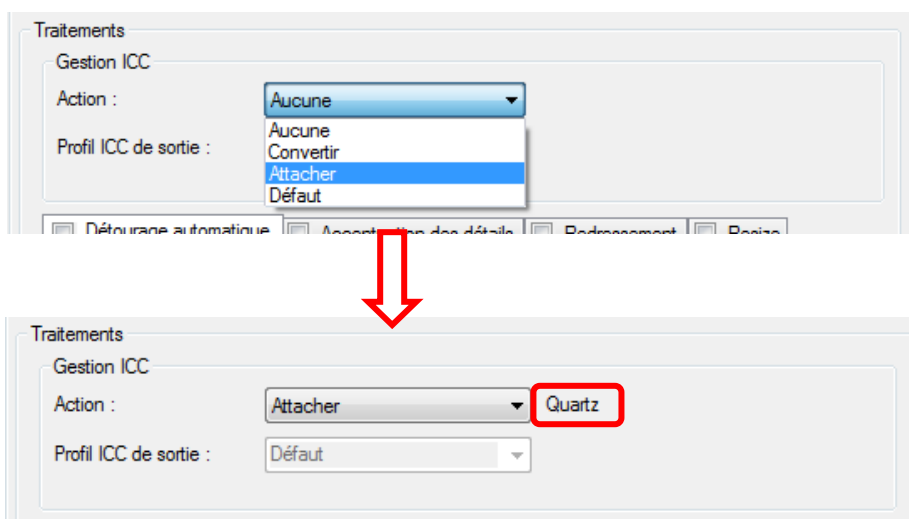
Vous pouvez également activer le profil écran, bien que celui-ci ait été calibré au niveau du système Windows par nos soins.



Le nom du profil sera affiché en bas de l'écran de scan

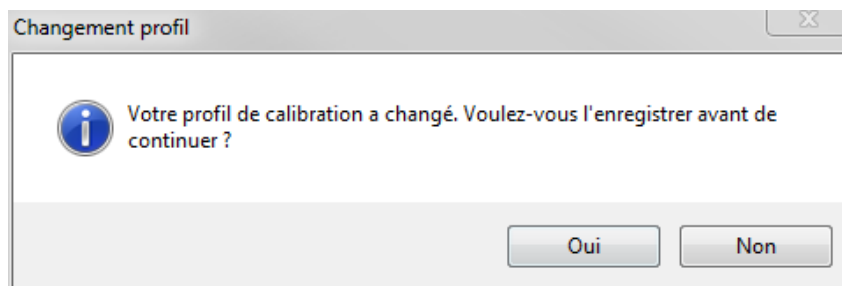


Vous devrez ensuite appliquer le profil colorimétrique à chacun de vos cadres (retournez dans les propriétés de vos cadres)



Sauvegarde de la calibration

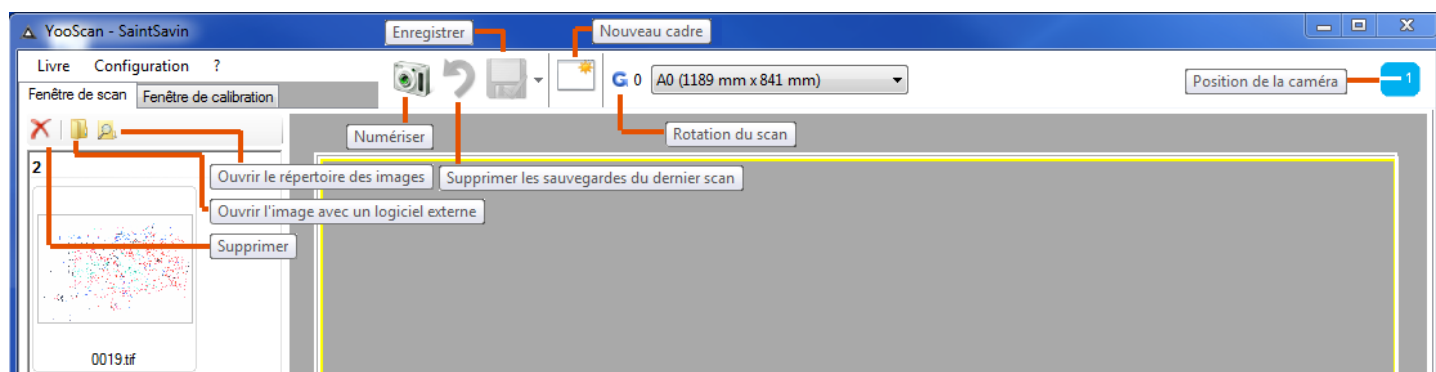
A chaque fois que vous modifierez la calibration du scanner, le logiciel vous proposera de sauvegarder les nouveaux paramètres.



La calibration du scanner est sauvegardée dans un « profil de calibration ». Le profil est sélectionné dès la création du livre. Ces profils de calibration seront gérés via le menu « configuration, profil de calibration ». Les profils peuvent être sauvegardés sous un nouveau nom (enregistrer sous), sauvegardés, chargés pour appliquer les paramètres, dupliqués, supprimés, renommés ou encore verrouillés par mot de passe afin d'éviter toute modification.

La calibration ne sera pas à refaire à chaque fois que l'on souhaite numériser dans les mêmes conditions (résolution, ambiance lumineuse, etc.).

Numérisation

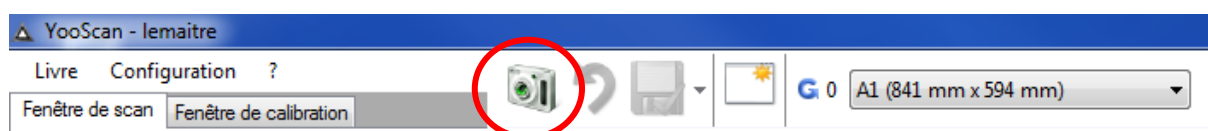


Outils de l'écran de numérisation

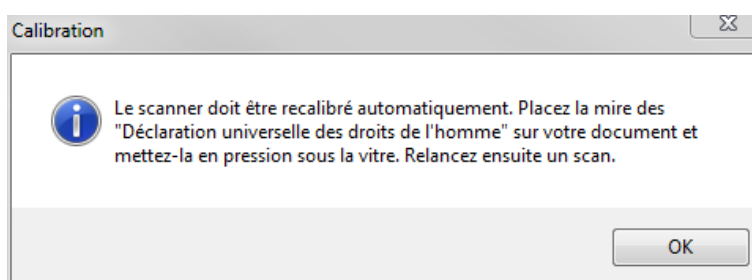
Recalibration

Après toute modification des réglages du scanner, le logiciel va procéder à une recalibration automatique lors de la prochaine demande de scan.

Cliquez sur l'appareil photo (ou barre espace du clavier) pour lancer un scan.



Le logiciel ne va pas lancer le scan, mais afficher une boîte de dialogue.



Il vous sera demandé de placer la feuille « Déclaration universelle des droits de l'Homme et du citoyen » dans le sens de la lecture, au dessus d'un document à numériser afin de valider la calibration, dans les mêmes conditions que les futurs scans (par exemple sous la vitre, si vous allez l'utiliser).

Please present this page horizontally on each page of your document

Placer cette mire horizontalement sur chaque page du document

Déclaration universelle des droits de l'homme

Préambule

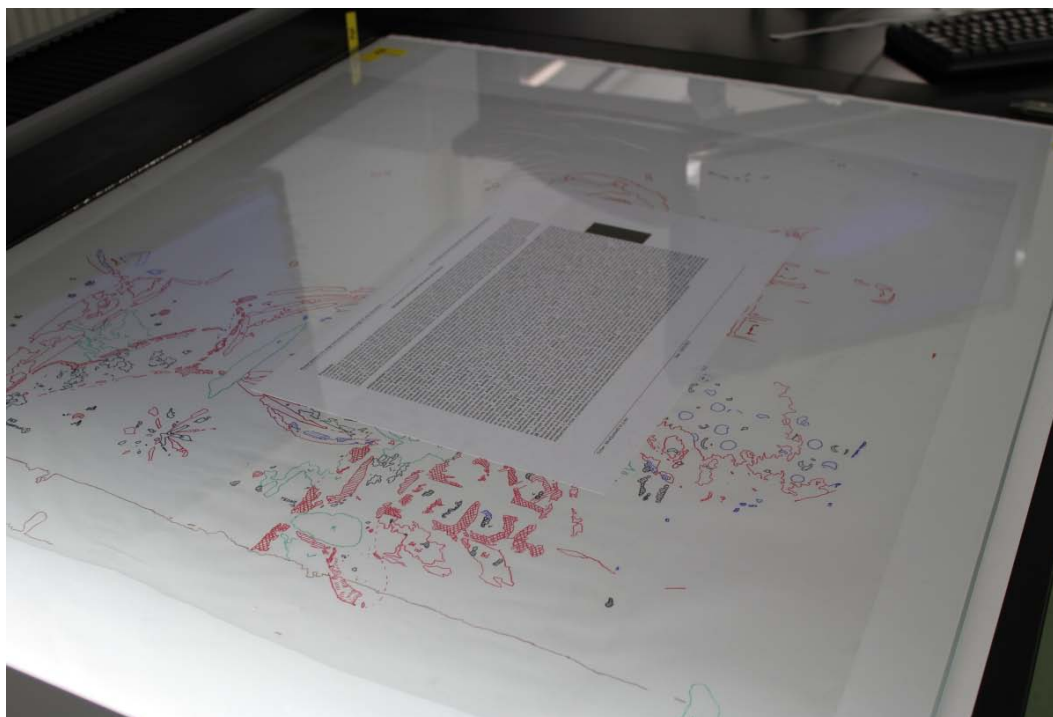
Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde. Considérant que la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme. Considérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression. Considérant qu'il est essentiel d'encourager le développement de relations amicales entre nations. Considérant que dans la Charte les peuples des Nations Unies ont proclamé à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, et qu'ils se sont déclarés résolus à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande. Considérant que les Etats Membres se sont engagés à assurer, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies, le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Considérant qu'une conception commune de ces droits et libertés est de la plus haute importance pour remplir pleinement cet engagement. L'Assemblée Générale proclame la présente Déclaration universelle des droits de l'homme comme l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations afin que tous les individus et tous les organes de la société, ayant cette Déclaration constamment à l'esprit, s'efforcent, par l'enseignement et l'éducation, de développer le respect de ces droits et libertés et d'en assurer, par des mesures progressives d'ordre national et international, la reconnaissance et l'application universelles et effectives, tant parmi les populations des Etats Membres eux-mêmes que parmi celles des territoires placés sous leur juridiction.

Article premier Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. **Article 2** 1. Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. 2. De plus, il ne sera fait aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce pays ou territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté. **Article 3** Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne. **Article 4** Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes. **Article 5** Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. **Article 6** Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique. **Article 7** Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination. **Article 8** Toute personne a droit à un recours effectif devant les juridictions nationales compétentes contre les actes violant les droits fondamentaux qui lui sont reconnus par la constitution ou par la loi. **Article 9** Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé. **Article 10** Toute personne a droit, en pleine égalité, à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal indépendant et impartial, qui décidera, soit de ses droits et obligations, soit du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle. **Article 11** 1. Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées. 2. Nul ne sera condamné pour des actions ou omissions qui, au moment où elles ont été commises, ne constituaient pas un acte délictueux d'après le droit national ou international. De même, il ne sera infligé aucune peine plus forte que celle qui était applicable au moment où l'acte délictueux a été commis. **Article 12** Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes. **Article 13** 1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat. 2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays. **Article 14** 1. Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays. 2. Ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou sur des agissements contraires aux buts et aux principes des Nations Unies. **Article 15** 1. Tout individu a droit à une nationalité. 2. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité. **Article 16** 1. A partir de l'âge nubile, l'homme et la femme, sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion, ont le droit de se marier et de fonder une famille. Ils ont des droits égaux au regard du mariage, durant le mariage et lors de sa dissolution. 2. Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux. 3. La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'Etat. **Article 17** 1. Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété. 2. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété. **Article 18** Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites. **Article 19** Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. **Article 20** 1. Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques. 2. Nul ne peut être obligé de faire partie d'une association. **Article 21** 1. Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis. 2. Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays. 3. La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote. **Article 22** Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indissociables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays. **Article 23** 1. Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage. 2. Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal. 3. Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale. 4. Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts. **Article 24** Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques. **Article 25** 1. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habilement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. 2. La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection sociale. **Article 26** 1. Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite. 2. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix. 3. Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants. **Article 27** 1. Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent. 2. Chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur. **Article 28** Toute personne a droit à ce que règne, sur le plan social et sur le plan international, un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la présente Déclaration puissent y trouver plein effet. **Article 29** 1. L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seule le libre et plein développement de sa personnalité est possible. 2. Dans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique. 3. Ces droits et libertés ne pourront, en aucun cas, s'exercer contrairement aux buts et aux principes des Nations Unies. **Article 30** Aucune disposition de la présente Déclaration ne peut être interprétée comme impliquant pour un Etat, un groupement ou un individu un droit quelconque de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits et libertés qui y sont énoncés.

Fichier : MireQuartzHD V1.2.doc

Date : 19/01/2012

La « Déclaration des droits de l'Homme »



La feuille « Déclaration des droits de l'Homme » en place

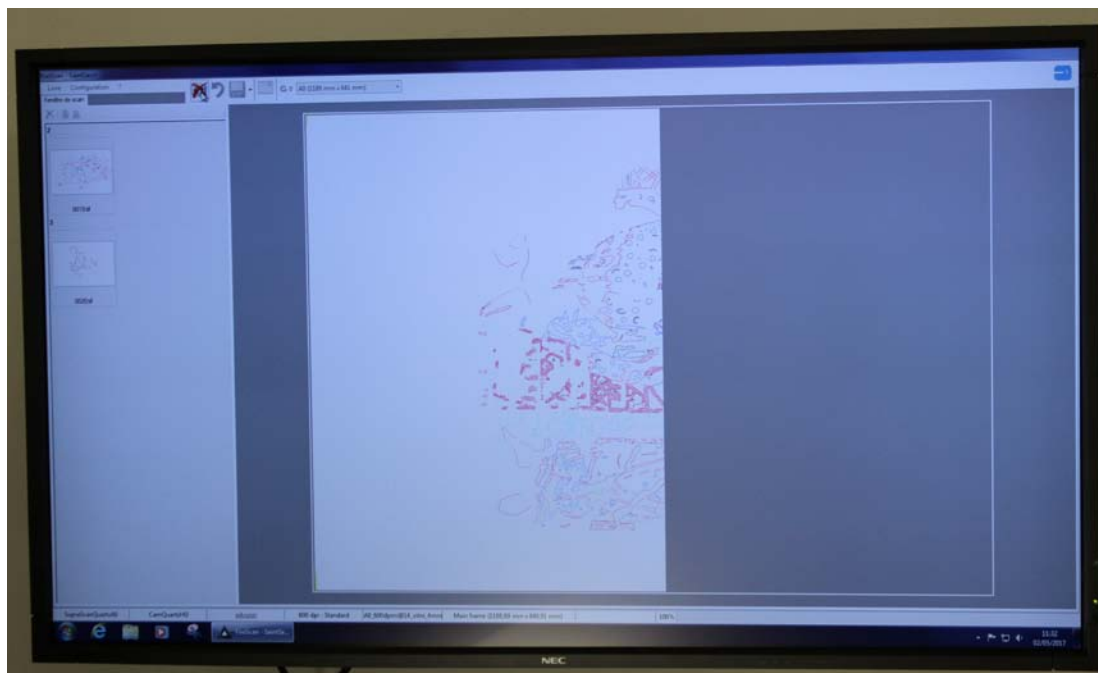
Démarrez alors un scan en cliquant sur l'icône « Appareil photo ».

Une fois la recalibration effectuée, vous allez enfin pouvoir numériser vos documents !

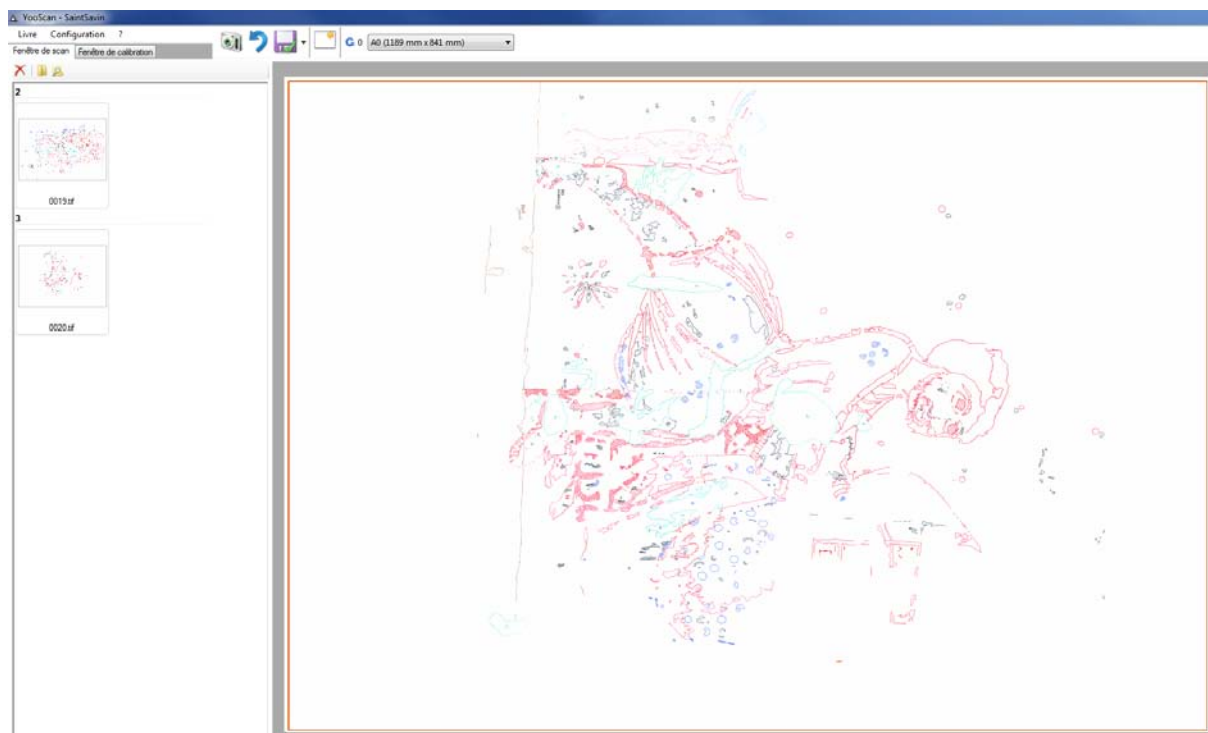
Un scan

Démarrez un scan en cliquant sur l'icône « Appareil photo ».

L'image s'affiche pendant le déplacement de la caméra et les images sauvegardées sont visibles en tant que vignettes sur la gauche de l'écran.

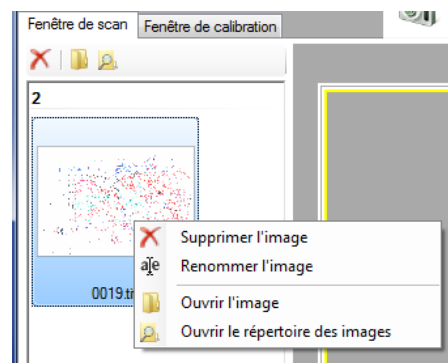


Scan en cours...



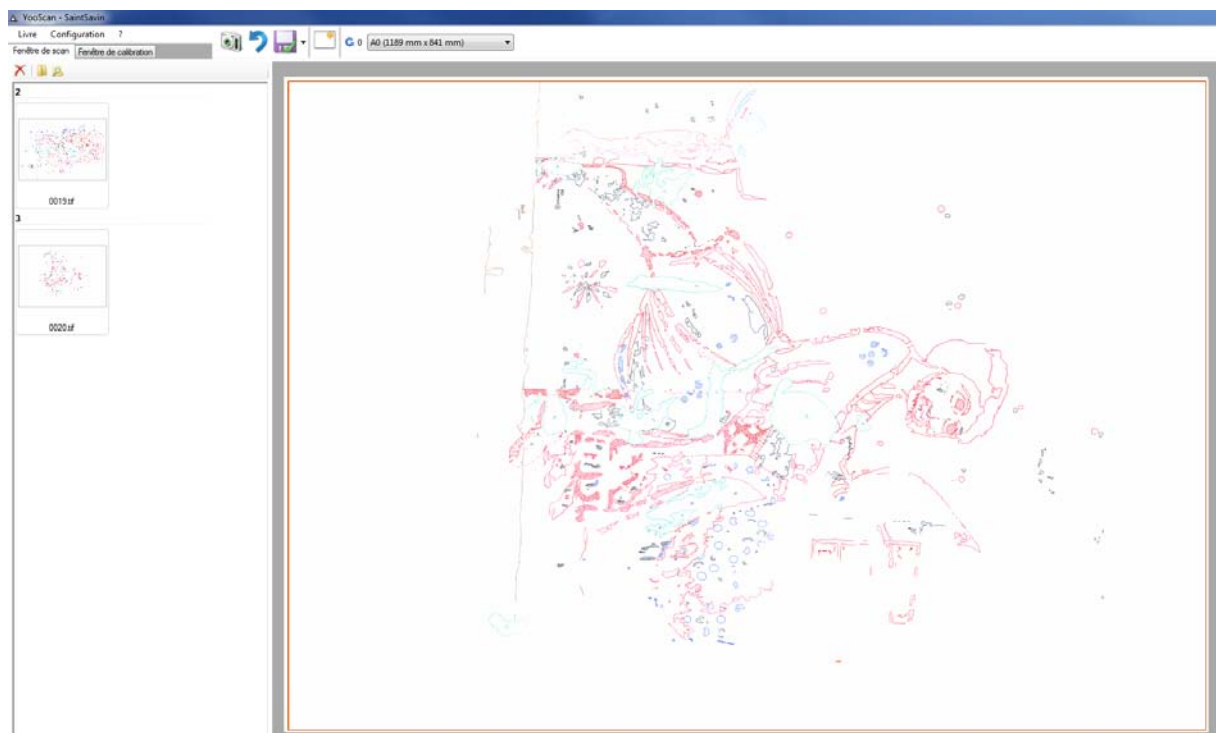
Scan terminé

Un clic droit sur une vignette ouvre un menu contextuel qui permet d'effacer l'image, la renommer, de l'ouvrir ou d'ouvrir le répertoire la contenant.



Menu contextuel d'un vignette

Les cadres



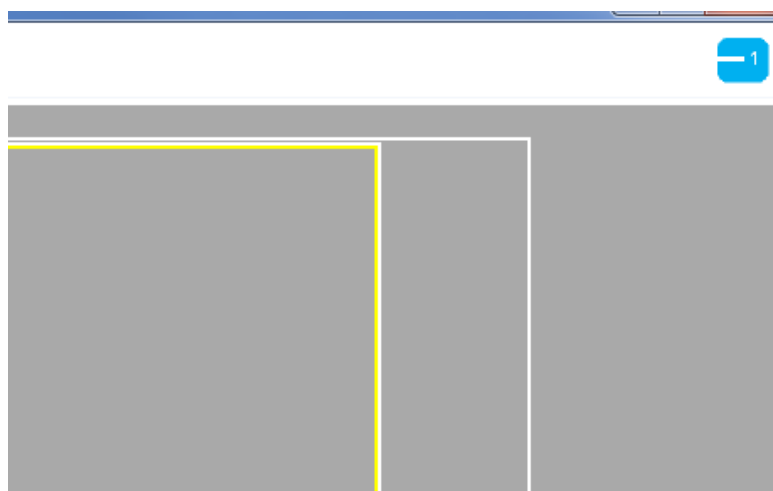
Une image A0 avec un seul cadre qui prend toute l'image

Les paramètres du cadre (en rouge sur l'illustration) est automatiquement sauvegardé à la fin du scan, de même que l'image. Cela est signalé par un signe vert sur la disquette de sauvegarde. Dans le cas inverse, si une croix est présente sur la disquette de sauvegarde, cela signifie que la sauvegarde n'a pas été effectuée. Il est possible de le faire manuellement en cliquant sur l'icône avec le clic droit de la souris.

Lorsque la sauvegarde automatique est active, le cadre est affiché à l'écran avec un trait plein. Dans le cas contraire, un trait en pointillé s'affiche.

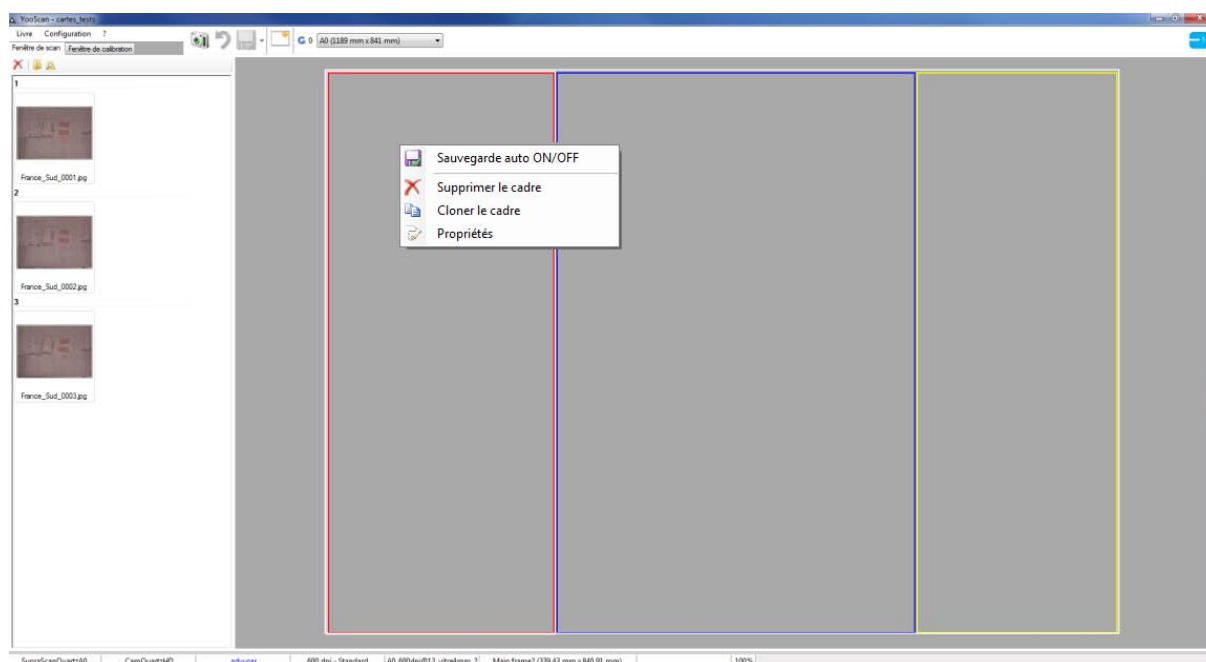
Modification des cadres

La position et les dimensions d'un cadre peut être modifié à l'aide de la souris, directement dans l'écran de scan.



Le cadre (en jaune) a été redimensionné manuellement

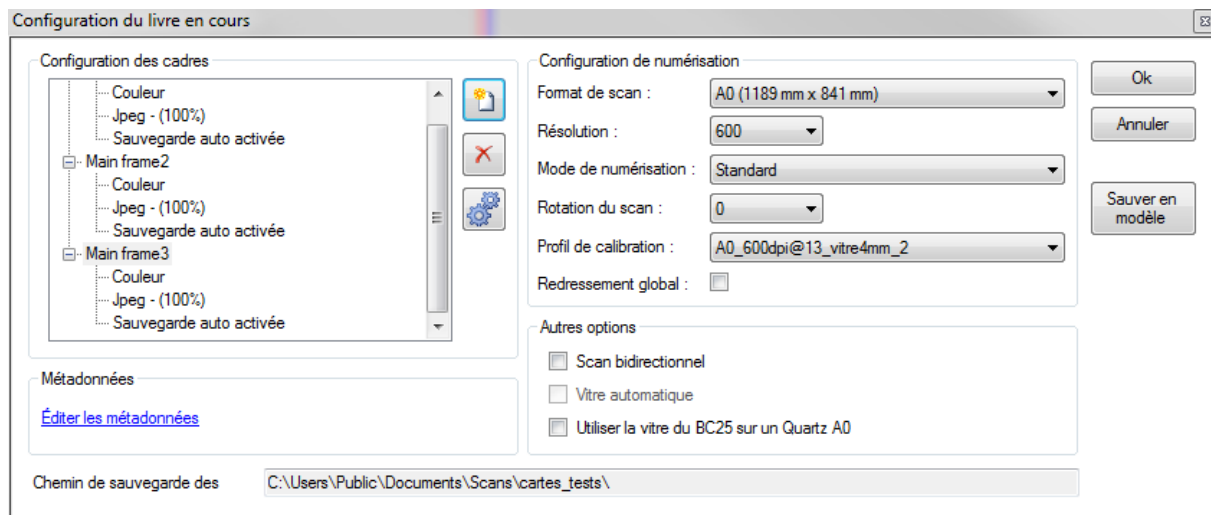
Un clic droit de la souris sur un cadre fait afficher un menu contextuel permettant de manipuler les cadres : créer un nouveau cadre, le supprimer, modifier ses propriétés. Dans l'exemple ci-dessous, nous avons créé deux cadres supplémentaires.



Menu contextuel d'un cadre

Ces nouveaux cadres sont aussi visibles dans le panneau de gestion des livres.

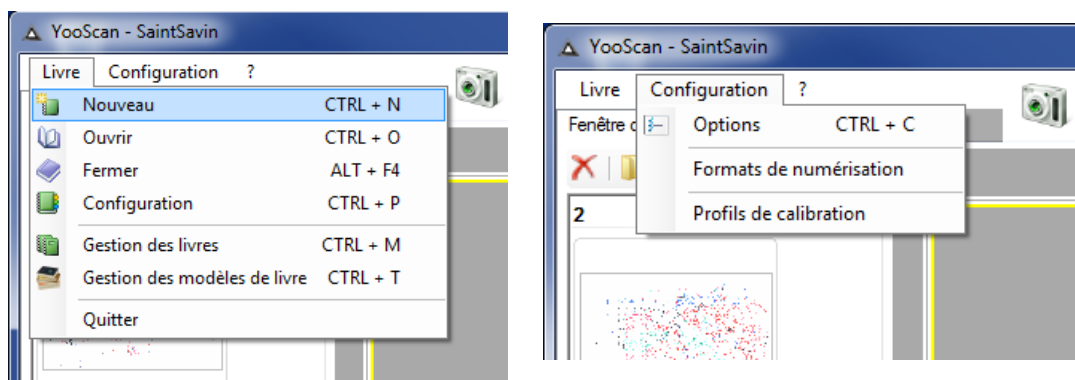
Astuce : Vous pouvez modifier un cadre à la main pour « recadrer » votre image affichée à l'écran (par exemple), puis cliquer sur l'icône « disquette » pour sauvegarder le cadre modifié et l'image. Yooscan vous demandera alors de confirmer le remplacement de l'image existante.



Les cadres créés « à la main » apparaissent dans la configuration du livre

Menus

Les menus vous permettent de manipuler tout les éléments de configuration de votre livre et de ses cadres.
Pour le sous-menu Gestion des modèles de livre, reportez-vous au manuel de Yooscan.



Le menu Configuration vous permet de modifier / définir de nouveaux formats de numérisation personnalisés et de gérer les profils de calibration. Pour plus d'informations, reportez-vous au manuel de Yooscan.

Annexe : exemple de fichier METS

```

<?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>
<mets:mets xmlns:mets="http://www.loc.gov/METS/" xsi:schemaLocation="http://www.loc.gov/METS/
http://www.loc.gov/standards/mets/mets.xsd" xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance"
xmlns:xlink="http://www.w3.org/1999/xlink">
  - <mets:metsHdr LASTMODDATE="2017-05-03T17:16:20.6120767+02:00" RECORDSTATUS="Complete"
    CREATEDATE="2017-05-03T17:09:06.8542495+02:00">
    - <mets:agent ROLE="CREATOR" TYPE="INDIVIDUAL">
      <mets:name>advuser</mets:name>
      <mets:note>
      </mets:note>
    </mets:agent>
    - <mets:agent ROLE="CREATOR" TYPE="OTHER" OTHERTYPE="Software">
      <mets:name>YooScan</mets:name>
      <mets:note>1.6.0</mets:note>
    </mets:agent>
  </mets:metsHdr>
  - <mets:dmdSec ID="DMD1">
    - <mets:mdWrap LABEL="Dublin Core Metadata" MIMETYPE="text/xml" MDTYPE="DC">
      - <mets:xmlData>
        - <dc:dc xsi:schemaLocation="http://dublincore.org/schemas/xmls/simpledc20021212.xsd"
          xmlns:dc="http://purl.org/dc/elements/1.1/">
          <dc:creator>D. Chesnet</dc:creator>
          <dc:description>vieille carte</dc:description>
          <dc:date>03 mai 2017</dc:date>
          <dc:type>carte routière</dc:type>
          <dc:format>A0 couleur 24 bits</dc:format>
          <dc:source>fonds EMAM laboratoire Citères</dc:source>
          <dc:language>FR</dc:language>
          <dc:rights>Inconnus</dc:rights>
        </dc:dc>
      </mets:xmlData>
    </mets:mdWrap>
  </mets:dmdSec>
  - <mets:amdSec ID="AMD1">
    - <mets:techMD ID="TM_MIXid_Mainframe1">
      - <mets:mdWrap LABEL="NISO MIX Metadata" MIMETYPE="text/xml" MDTYPE="NISOIMG">
        - <mets:xmlData>
          - <mix:mix xsi:schemaLocation="http://www.loc.gov/mix/v20
            http://www.loc.gov/standards/mix/mix20/mix20.xsd" xmlns:mix="http://www.loc.gov/mix/v20">
            - <mix:BasicDigitalObjectInformation>
              - <mix:ObjectIdentifier>
                <mix:objectIdentifierType>pathname</mix:objectIdentifierType>
                <mix:objectIdentifierValue>.\France_Sud_0001.jpg</mix:objectIdentifierValue>
              </mix:ObjectIdentifier>
              <mix:fileSize>331444251</mix:fileSize>
            - <mix:FormatDesignation>
              <mix:formatName>image/jpeg</mix:formatName>
              <mix:FormatDesignation>
              <mix:byteOrder>big endian</mix:byteOrder>
            - <mix:Compression>
              <mix:compressionScheme>Jpeg</mix:compressionScheme>
              - <mix:compressionRatio>
                <mix:numerator>100</mix:numerator>
                <mix:denominator>1</mix:denominator>
              </mix:compressionRatio>
            </mix:Compression>
            - <mix:Fixity>
              <mix:messageDigestAlgorithm>MD5</mix:messageDigestAlgorithm>
              <mix:messageDigest>3457480DB51509B1B85F30EF5E607AC7</mix:messageDigest>
            </mix:Fixity>
          </mix:BasicDigitalObjectInformation>
          - <mix:BasicImageInformation>
            - <mix:BasicImageCharacteristics>
              <mix:imageWidth>28084</mix:imageWidth>
              <mix:imageHeight>19864</mix:imageHeight>
            - <mix:PhotometricInterpretation>
              <mix:colorSpace>
              - <mix:ColorProfile>
                - <mix:IccProfile>
                  <mix:iccProfileName>

```

Reprise des données
Dublin Core

Données de l'image 1

Poids : 330 Mo

Format d'image :
jpeg 100%

Données d'image

```

        <mix:iccProfileVersion/>
        <mix:iccProfileURI/>
      </mix:IccProfile>
    </mix:ColorProfile>
    <mix:PhotometricInterpretation>
    </mix:BasicImageCharacteristics>
  </mix:BasicImageInformation>
  - <mix:ImageCaptureMetadata>
    - <mix:GeneralCaptureInformation>
      <mix:dateTimeCreated>2017-05-03T17:09:07.5406671+02:00</mix:dateTimeCreated>
    </mix:GeneralCaptureInformation>
    - <mix:ScannerCapture>
      <mix:scannerManufacturer>i2S</mix:scannerManufacturer>
      - <mix:ScannerModel>
        <mix:scannerModelName>SupraScanQuartzA0</mix:scannerModelName>
        <mix:scannerModelSerialNo>322501</mix:scannerModelSerialNo>
      </mix:ScannerModel>
    </mix:ScannerCapture>
  </mix:ImageCaptureMetadata>
  - <mix:ImageAssessmentMetadata>
    - <mix:SpatialMetrics>
      <mix:samplingFrequencyPlane>object plane</mix:samplingFrequencyPlane>
      <mix:samplingFrequencyUnit>in.</mix:samplingFrequencyUnit>
      - <mix:xSamplingFrequency>
        <mix:numerator>600</mix:numerator>
        <mix:denominator>1</mix:denominator>
      </mix:xSamplingFrequency>
      - <mix:ySamplingFrequency>
        <mix:numerator>600</mix:numerator>
        <mix:denominator>1</mix:denominator>
      </mix:ySamplingFrequency>
    </mix:SpatialMetrics>
    - <mix:ImageColorEncoding>
      - <mix:BitsPerSample>
        <mix:bitsPerSampleUnit>integer</mix:bitsPerSampleUnit>
      </mix:BitsPerSample>
      <mix:samplesPerPixel>3</mix:samplesPerPixel>
    </mix:ImageColorEncoding>
  </mix:ImageAssessmentMetadata>
    </mix:mix>
  </mets:xmlData>
</mets:mdWrap>
</mets:techMD>

```

Données du scanner

```

+ <mets:techMD ID="TM_MIXid_Mainframe2">
+ <mets:techMD ID="TM_MIXid_Mainframe3">Données des images 2 et 3(champs « repliés » pour plus de lisibilité)
</mets:amdSec>
- <mets:fileSec>
  - <mets:fileGrp ID="SCANS" USE="scans">
    - <mets:fileGrp ID="SCANS1" USE="scans1">
      - <mets:file ID="id_Mainframe1" MIMETYPE="image/jpeg" USE="archive" SIZE="331444251"
        GROUPID="1" CREATED="2017-05-03T17:09:07.5406671+02:00"
        CHECKSUM="3457480DB51509B1B85F30EF5E607AC7" CHECKSUMTYPE="MD5"
        ADMID="TM_MIXid_Mainframe1">
        <mets:FLocat xlink:href=".\\France_Sud_0001.jpg" LOCTYPE="OTHER"/>
      </mets:file>
    </mets:fileGrp>
    + <mets:fileGrp ID="SCANS2" USE="scans2">
    + <mets:fileGrp ID="SCANS3" USE="scans3">
  </mets:fileGrp>
</mets:fileSec>
- <mets:structMap TYPE="physical">
  - <mets:div TYPE="volume">
    - <mets:div TYPE="page" ORDER="1">
      <mets:fptr FILEID="id_Mainframe1"/>
    </mets:div>
    - <mets:div TYPE="page" ORDER="2">
      <mets:fptr FILEID="id_Mainframe2"/>
    </mets:div>
    - <mets:div TYPE="page" ORDER="3">
      <mets:fptr FILEID="id_Mainframe3"/>
    </mets:div>
  </mets:div>
</mets:structMap>
P| </mets:mets>

```

Données physiques
de l'image 1
Taille (bytes), Date, etc.

Les données Dublin Core sont uniques dans le fichier METS, et il n'y a qu'un seul fichier METS par « livre ». Cela implique que si vous avez besoin de modifier ces données pour un nouveau lot de documents, par exemple, il est préférable de créer un nouveau livre auquel ces nouvelles données correspondront.